

Assemblée Générale



L'ASSEMBLEE GENERALE de l'USL PETANQUE aura lieu le
DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017
au Point 21

9H30 : Accueil et émargement des participants - Réinscriptions

Pour le renouvellement de votre licence pour 2018, apporter IMPERATIVEMENT :

- CHEQUE DU MONTANT DE L'ADHESION (ou espèces)
- LICENCE 2017
- CERTIFICAT MEDICAL (pour les nouveaux licenciés, ou ceux qui l'ont renouvelé)
- 1 PHOTO D'IDENTITE RECENTE (uniquement pour ceux qui ne l'ont pas encore fournie)

Les personnes qui se sont inscrites depuis septembre 2017 ne sont pas concernées par le renouvellement car elles bénéficient directement de la licence 2018.

10H00 : Début de l'Assemblée générale ordinaire

Si le quorum n'est pas atteint, une assemblée générale extraordinaire débutera à 10h30.

- vote du rapport moral

- vote du rapport financier

Un pot de l'amitié clôturera cette AG

Merci de votre participation

Le bureau